

# Le rôle de l'évaluation dans le programme d'amélioration de l'environnement nutritionnel à l'école «Je mange bien à l'école»

DEMARTEAU Michel (A.P.E.S.)  
VANDOORNE Chantal (S.P.E.O.L.)

## Introduction

Promouvoir la santé de l'enfant dans son environnement est le thème intégrateur proposé au Réseau francophone international pour la promotion de la santé.

Le programme «*Je mange bien à l'école*» (1,2), développé depuis 1990 par le S.P.E.O.L. en collaboration avec de nombreux partenaires (A.P.E.S., C.E.R.E.S., I.C.A.N., S.E.S., C.L.C.), illustre les efforts entrepris dans la Communauté française de Belgique pour appliquer le concept de Promotion de la santé dans l'environnement scolaire de l'enfant.

Ce programme vient de faire l'objet d'un document de présentation (3). Nous n'en décrivons donc pas toutes les facettes, mais plutôt les quelques éléments qui illustrent la convergence entre les concepts de «**Promotion de la Santé**», d'«**École en Santé**» et la notion d'«**environnement nutritionnel**». Ensuite, nous précisons le rôle de l'évaluation pour accompagner et soutenir les projets dans les écoles, pour apprécier les effets du programme et pour guider son développement.

## 1. Les fondements du programme «Je mange bien à l'école»

L'action «*Je mange bien à l'école*» utilise le concept d'**environnement nutritionnel** de préférence à des termes comme alimentation ou nutrition. D'une manière large, l'environnement nutritionnel regroupe tous les aspects touchant à l'alimentation. Améliorer l'environnement nutritionnel à l'école requiert une approche globale, qui intègre plusieurs de ces aspects. Pour juger de la plus ou moins grande qualité de l'environnement nutritionnel d'une école, on se réfère à trois types de critères.

**Critères diététiques**, c'est-à-dire la valeur nutritive des aliments proposés

ou consommés à l'école, la composition des différents repas, la possibilité pour les élèves de réaliser leur équilibre alimentaire pendant la journée....

**Critères de bien-être**, c'est-à-dire tout ce qui touche au contexte des repas et des collations : l'aménagement de l'espace où l'on mange, le décor, le temps consacré au repas, l'ambiance sonore, l'hygiène, la convivialité, la présentation des plats ...

**Critères éducatifs**, c'est-à-dire les différents types d'actions, dans le cadre des cours ou en dehors de ceux-ci, qui visent à aider les enfants à acquérir de bonnes habitudes alimentaires, à avoir un regard critique sur ce qu'ils mangent, des réflexes d'hygiène, le souci du bien-être lié aux repas ... (4)

Cette notion d'«**environnement nutritionnel**» converge avec le concept d'«**École en santé**» qui depuis plusieurs années, se développe en Europe, sous l'impulsion conjointe du Bureau Européen de l'Organisation Mondiale de la Santé, du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne (5, 6, 7).

Le programme «*Je mange bien à l'école*» stimule des projets d'«**école en santé**» par l'amélioration de l'environnement nutritionnel. Il vise à intégrer l'éducation nutritionnelle dans les activités pédagogiques de la classe, mais cherche aussi à développer des démarches éducatives orientées vers **l'ensemble de l'école, la famille et la communauté**. Il vise aussi à modifier de façon durable la manière de vivre l'alimentation à l'école, au jour le jour. Il vise à créer des relations entre le milieu scolaire, les milieux familial et communautaire en les invitant à prendre conscience de leur rôle, à interagir et à se mobiliser autour de cette thématique.

C'est finalement le concept de «**Promotion de la Santé**» (8) qui sous-tend les réflexions et les démarches du programme «*Je mange bien à l'école*». Non seulement ce programme permet

d'«acquérir des aptitudes individuelles» et de «créer des milieux favorables», mais par sa stratégie d'extension et ses choix méthodologiques, il favorise la «réorientation des services de santé» et surtout «renforce l'action communautaire» et vise à terme «une politique publique saine» dans le secteur de l'enseignement.

**Il renforce l'action communautaire** parce qu'il cherche à donner à chaque école et à sa communauté éducative (directeur, enseignants, élèves, parents, éducateurs, agents des centres psycho-médico-sociaux et de l'inspection médicale scolaire ...) la possibilité et les moyens d'une participation effective et concrète pour définir et mener des projets d'école, pour assurer un plus grand contrôle sur leur santé et améliorer celle-ci. C'est ainsi que chaque école construit un projet qui lui est propre, qui correspond à ses besoins, à ses priorités, à ses contraintes et à son public. En outre, le programme veille à créer un large mouvement pour l'alimentation à l'école, afin que les écoles participantes soient soutenues par les communautés locales.

**Il réoriente les services de santé scolaire** parce qu'il situe l'agent de santé scolaire dans un rôle d'accompagnateur, de conseiller des projets d'école et les forme dans ce sens.

**Il vise une politique publique saine** en impliquant progressivement les structures administratives et politiques dans une gestion plus globale de la santé à l'école.

C'est au cours de chacun des projets d'école, comme un élément essentiel du renforcement de la participation de la communauté, que l'évaluation joue son rôle, en apportant un support aux prises de décision.

## 2. Le rôle de l'évaluation dans le déroulement d'un projet d'école

Dans une école, le projet se déroule en quatre étapes : analyse de la situation, préparation de l'action, réalisation de

l'action, évaluation de l'action (3). Les divers partenaires de la communauté éducative sont invités à participer activement à chacune de ces étapes.

Pour soutenir ces partenaires dans le développement de la démarche, le programme "Je mange bien à l'école" met à leur disposition des **supports** (questionnaires d'auto-évaluation, pistes d'actions, pistes d'évaluation) et des **conseillers**.

Ces conseillers sont des relais externes à l'école, par exemple des agents de santé scolaire, qui n'interviennent pas directement dans les activités, mais qui sont formés pour motiver et stimuler les équipes éducatives et leur apporter un soutien méthodologique.

Le rôle de ces supports et de ces conseillers peut être situé dans le contexte de la définition de l'évaluation proposée par D. STUFFLEBEAM (9) et son modèle C.I.P.P. (*Contexte, In-trant, Processus, Produit*). D. STUFFLEBEAM définit l'évaluation comme un processus pour délimiter, obtenir et fournir des informations utiles à la décision. Ces décisions se situent dans le choix des objectifs (évaluation du Contexte), dans le choix des ressources à utiliser et des actions à mener (évaluation des In-trants), dans la résolution des difficultés en cours d'action (évaluation du Processus) et dans le jugement sur les résultats (évaluation des Produits).

Dans le programme "Je mange bien à l'école", l'évaluation suit ce modèle de gestion plutôt qu'un modèle comme celui de la recherche évaluative, qui est orienté exclusivement vers le jugement de l'efficacité du programme. À chaque étape du projet d'école, le support et le conseiller apportent une aide à la décision.

#### **L'école analyse sa situation**

Un questionnaire d'auto-évaluation aide les partenaires à réaliser un état des lieux de l'environnement nutritionnel de leur école. La confrontation des résultats avec un document proposant des pistes d'actions, définies comme des «standards» à at-

teindre pour obtenir un environnement nutritionnel satisfaisant, permet de dégager trois objectifs prioritaires, avec l'aide du conseiller.

#### **L'école prépare l'action**

Le conseiller oriente vers des ressources matérielles ou humaines, aide à choisir et planifier les activités qui concernent plusieurs classes et qui s'étalent sur une année scolaire. Un répertoire d'actions propose une série d'activités concrètes déjà réalisées dans d'autres écoles (11).

#### **L'école réalise l'action**

Le conseiller aide les partenaires à identifier les difficultés en cours d'action, à recueillir des informations pour guider le projet, à chercher et sélectionner des solutions pour surmonter les obstacles.

#### **L'école évalue l'action**

Sur base du questionnaire d'auto-évaluation, les partenaires du projet peuvent enfin analyser leurs gains relatifs par rapport à la situation de départ et aux objectifs choisis. Le conseiller peut aider l'école à construire des outils pour évaluer les effets au plan de l'évolution des représentations et des comportements des membres de la Communauté éducative.

### **3. Quelques modes d'évaluation du programme.**

L'évaluation n'accompagne pas seulement les projets d'école, elle apporte aussi des éléments de décision pour les promoteurs du programme «Je mange bien à l'école» et ses commanditaires.

#### **3.1. Apprécier les effets du programme**

Plusieurs sources d'information ont permis de juger de l'intérêt de poursuivre le programme au-delà du projet-pilote de 1990-1991.

- L'analyse comparative des résultats obtenus aux questionnaires d'auto-évaluation de l'environnement nutritionnel, avant et immédiatement après l'action, a permis d'identifier des effets positifs du programme sur la qualité «nutritionnelle» des aliments distribués aux collations, sur la possibilité de

consommer de l'eau de distribution, sur le confort sonore, l'entretien des tables et du sol des réfectoires (10).

- Deux ans après la phase pilote, une analyse du maintien des objectifs fixés initialement et des activités menées dans les écoles a permis de mettre en lumière la dynamique instaurée par le programme. Deux tiers de l'ensemble des actions choisies par les écoles au début du programme ont été maintenues. Un tiers des écoles a mis en place de nouvelles actions (12).
- Les pratiques et les opinions d'enseignants ayant participé ou n'ayant pas participé au programme ont été comparées à l'aide d'un questionnaire auto-administré, deux ans après l'action. Des différences significatives ont été observées dans certaines pratiques et opinions différentes, notamment vis-à-vis de la modification de l'environnement nutritionnel (13).

#### **3.2 Guider le développement du programme**

L'action pilote menée en Province de Liège en 1990-1991 montre que l'intervention des conseillers joue un rôle primordial dans le développement des projets par les écoles.

Une définition de plus en plus précise des compétences nécessaires pour jouer ce rôle a émergé de l'analyse des journaux de bord tenus par les conseillers ainsi que des comptes rendus des réunions organisées régulièrement pour confronter leurs expériences d'accompagnement des écoles (analyse du Processus).

C'est pourquoi la stratégie d'extension du programme en 1993 et 1994 a été résolument orientée vers la formation de personnes souhaitant intégrer ce rôle de conseiller parmi leurs missions professionnelles (14).

Ces formations sont organisées sur le plan local, par petits groupes d'une dizaine de personnes, afin de créer à moyen terme, un effet multiplicateur. Les personnes qui s'inscrivent à cette formation s'engagent à accompagner

l'application du programme dans une à trois écoles. Elles bénéficient de trois journées de formation de base et d'une formation continue, sous forme de supervisions collectives mensuelles.

L'évaluation guide ce nouveau développement du programme :

- analyse des ressources locales par les Commissions locales de coordination en Éducation pour la Santé, pour sélectionner les relais intéressés;
- application d'une procédure d'évaluation continue, grâce à un bref questionnaire administré à chaque séance, afin de définir les besoins en formation qui demeurent encore ouverts et qui seront approfondis au

cours des séances suivantes.

### Conclusions

L'originalité du programme «Je mange bien à l'école» est de mettre en oeuvre très concrètement les principes de la promotion et de l'éducation pour la santé à l'école sur le thème de l'alimentation. L'enjeu majeur est d'introduire ces concepts et de les intégrer dans les pratiques professionnelles des partenaires du monde éducatif à l'école. L'évaluation joue alors pleinement son rôle en facilitant le développement du programme et en permettant de juger cette intégration.

## Références bibliographiques

1. VANDOORNE, C., Améliorer l'environnement nutritionnel dans les écoles par l'organisation d'un concours : l'action «Je mange bien à l'école». Communication à la XIV<sup>ème</sup> Conférence mondiale d'Éducation pour la Santé, juin 1991, Helzinki, 7 p. (n. p.).
2. VANDOORNE, C., Améliorer l'environnement nutritionnel dans les écoles par l'organisation d'un concours : l'action «Je mange bien à l'école». Communication au colloque international «promouvoir la santé en francophonie», Montréal, octobre 1991, 8 p. (n. p.).
3. CLOSSET, A., FILEE, D., PAUL, I., VANDOORNE, C., «Je mange à bien l'école». Programme pour améliorer l'environnement nutritionnel à l'école. Document de base 1, S.P.E.O.L., supplément in Education Santé no 80, septembre 1993.
4. CLOSSET, A., FILEE D., PAUL I., VANDOORNE C., op-cit., p.4.
5. COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Actes de la première Conférence européenne pour l'Éducation à la Santé et à la Prévention du Cancer dans les Écoles, Dublin 05-09, février 1990, Luxembourg, C.C.E., 1991.
6. DEMARTEAU, M., Pistes d'action pour progresser vers des «Écoles en Santé». Communication à la journée «La santé, un autre regard. Pistes et moyens dans le cadre scolaire», organisée par le Conseil des Femmes francophones de Belgique, Bruxelles, le 26 mai 1993.
7. VANDOORNE, C., Quelles stratégies développer pour permettre à l'enfant de vivre la santé à l'école? in DEMARTEAU M., REGINSTER-HANEUSE G., LECLERCQ D., (ed) Apprendre et vivre la Santé à l'École, Liège, École de Santé publique, Tome 1 (383 p.) et Tome 11 (351 p.), à paraître.
8. O.M.S., Charte pour la Promotion de la Santé, Ottawa, 1986.
9. STUFFLEBEAM, D., L., SHINKFIELD, A. J., Systematic Evaluation, Kluwer-Nijhof, Boston, 1985, p.p. 151-207.
10. VANDOORNE, C., POUMAY, A., DADOUMONT, B., MONSEUR, C., PHILIPPET, C., Résultats de l'enquête sur l'environnement nutritionnel des écoles de la province de Liège mars 1990. Dossier technique, Liège, S.P.E.O.L., 1991 (n. p.).
11. CLOSSET, A., Description d'actions entreprises dans les écoles dans le cadre du projet «Je mange bien à l'école», Liège, S.P.E.O.L., 1991, 43 p..
12. VAN NIEUWENHUYSE, M.-L., POUMAY, A., Programme «Je mange bien à l'école» : évaluation à moyen terme de l'action pilote réalisée en province de Liège (1990-1991), Dossier technique, Liège, S.P.E.O.L., Août 1993, 55 p..
13. DEFECHE, M.A., Opinions et pratiques des enseignants vis-à-vis de la promotion d'une alimentation saine à l'école : évaluation à moyen terme des effets du programme S.P.E.O.L., mémoire de la Licence en Sciences sanitaires option : éducation pour la santé, École de Santé publique de l'Université de Liège, 1993, 74 p. (n. p.).
14. S.P.E.O.L., Promotion d'un meilleur environnement nutritionnel à l'école. Programme «Je mange bien à l'école». Phase III (1992-1994) : Extension en communauté française, mai 1992, 20 p. (n. p.).
15. S.P.E.O.L., Promotion d'un meilleur environnement nutritionnel à l'école. Programme «Je mange bien à l'école». Phase III (1993-1995) : Extension en communauté française, juillet 1993, 26 p. (n. p.).

### Références du promoteur et des partenaires

- S.P.E.O.L. : Secrétariat Permanent de l'Enfant des Organisations Liégeoises. Contact : C. VANDOORNE, tél. et cop. : 32 41 80 48 19.
- A.P.E.S. : Association pour la Promotion de l'Éducation pour la Santé.
- C.E.R.E.S. : Centre d'Enseignement et de Recherche en Éducation pour la Santé de l'Université de Liège.
- C.L.C. : Commission Locale de Coordination en Éducation pour la Santé.
- I.C.A.N. : Institut Communautaire de l'Alimentation et de la Nutrition.
- S.E.S. : Service Éducation pour la Santé de Huy.